



## Fiche thématique

## Plan de gestion du secteur Ouest Hérault

Le détail du plan de gestion par sous-secteur est présenté dans le document complet en téléchargement ici sur le site de l'observatoire du littoral, rubrique « les résultats ».

De 2020 à 2023, le Département de l'Hérault, la communauté de communes La Domitienne et les communautés d'agglomération Béziers Méditerranée et Hérault Méditerranée ont mutualisé un suivi du littoral Ouest-héraultais. Ce suivi visait à comprendre l'évolution récente du système dune/plage avec la réalisation d'une campagne de levés topo-bathymétriques triennales. Sur cette base, un plan de gestion dynamique du trait de côte et des sédiments a été défini, par secteur homogène, phasés dans le temps et en cohérence avec la stratégie régionale de gestion intégrée du trait de côte.

Les suivis réalisés de 2020 à 2023 ainsi que la reprise de données plus anciennes (cf. rapport de Synthèse bibliographique) confirment que le stock sableux actuel du système plage dune est un héritage du passé sans grand renouvellement possible aujourd'hui. Globalement, la dynamique est à l'érosion, principalement sous-marine et modérée de 2020 à 2023, l'essentiel des mouvements ayant lieu sur la plage immergée. Les interventions humaines du siècle dernier aggravent le phénomène érosif en aval-dérive. On constate sur le linéaire étudié des situations défavorables (Vias, Portiragnes, Agde à l'Est du Cap, Valras) et des situations plus favorables (Vendres Ouest, Orpellières, Sérignan plage, Vias, Agde Ouest du Cap).

Le plan de gestion a été construit à partir de l'analyse des données disponibles et des suivis réalisés sur 3 ans et en intégrant les éléments de la SRGITC, des données d'études plus récentes et d'actions à venir.

Ce travail méthodologique a été réalisé par secteurs homogènes :

- De l'Aude à l'Orb
- De l'Orb à l'Hérault
- De l'Hérault au Cap d'Agde
- Du Cap d'Agde au Bagnas.

En premier lieu, il convient de rappeler la limite de la démarche. 26 sous-secteurs ont été définis, sur la base d'un profil par sous-secteurs d'environ un kilomètre, limitant fortement la représentativité du profil par sous-secteur. Il convient avant tout de retenir la démarche plus que les résultats.

Pour chaque sous-secteur, un bilan des forces et des faiblesses (accrétion/érosion) est réalisé. Chaque cellule est replacée dans son contexte de gestion et un croisement avec la stratégie régionale de gestion intégrée du trait de côte est réalisé. Ces différentes étapes permettent d'aboutir à des préconisations de mode de gestion et d'actions de gestion, à court terme (5 ans) et long terme (10 ou 20 ans).



Quatre principaux modes de gestion sont considérés :

- **Le suivi/surveillance**, préconisé de façon systématique et constituant l'action socle sur l'ensemble des secteurs
- **La gestion souple portant sur la gestion sédimentaire de la plage** avec des méthodes légères visant à renforcer le volume de sédiments soit par apport artificiel (rechargement), soit par piégeage dynamique (ouvrages ganivelles, pieux, filets) sur la plage émergée ou immergée.
- **La gestion dure avec la création ou modification d'ouvrages** de type épis, brise lames, butée de pied, géotube, atténuateur.
- **La recomposition spatiale** portant sur le déplacement des enjeux afin de redonner une place plus large au système plage dune.

Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

|   |   |          |   |
|---|---|----------|---|
| Mesures « socle »                                 | <b>Suivi de l'évolution morphologique</b> |          | Observation, suivi photo, mesures topo-bathymétriques                                     |
| Méthodes « douces » fondées sur la nature         | <b>Gestion sédimentaire de la plage</b>   | émergée  | Prélèvement, rechargement de plage, piégeage sableux (ganivelles, pieux ou autres)        |
|   |   | immergée | Prélèvement de sable, rechargement de plage immergée, piégeage sableux (filets ou autres) |
| Méthodes « dures »                                | <b>Création/modification d'ouvrages</b>   |          | Création/modification d'ouvrages (épis, brise-lames, butée de pied, atténuateurs, ...)    |
| Mesures pour repenser l'aménagement du territoire | <b>Recomposition spatiale</b>             |          | Déplacement d'infrastructures pour dégager l'emprise d'un système plage-dune              |

Les modes de gestion préconisés

Rappelons qu'il s'agit d'un travail dynamique, réalisé à un instant t et qu'il appartiendra à chaque structure compétente de le faire évoluer en fonction notamment des orientations et préconisations des futures stratégies locales de gestion du trait de côte (SLGITC) et de l'évolution des milieux (tempêtes, coups de mer, actions de protection, rechargement, recomposition spatiale ...).